



Elevage canin sur terrain de la mairie

Par **christalamstaffs**, le **18/07/2013** à **18:19**

bonjour,voilà je devais acheté un terrain agricole par la safer sur chateauneuf les martigues13220,pour mon elevage canin mais la mairie la préanté,la mairie m'a loué un terrain pour elevage mais maintenant ca fait 4 ans que je me bat avec la mairie qui ne veulent pas que je fasse mon elevage,je prend des rendez vous jamais de nouvel,ils m'ont envoyé le dossier au champs et le champs refuse,je ne sais plus quoi faire 4 ans que ca dure,je suis en depression,et mes enfants aussi car ils ne veulent pas partir de chateauneuf,je ne sais plus quoi faire le maire fait le sourd.aidez moi svp,merci.